



COMMUNIQUÉ – 22 SEPTEMBRE 2021

Augmentation de capital 2021 réservée aux adhérents du Plan d'Épargne Groupe et du Plan d'Épargne Groupe International Wendel

Emetteur

Wendel
Maché réglementé d'Euronext Paris - Compartiment A (France)
Code ISIN : FR0000121204
Valeur admise au Service de Règlement Différé (SRD)

Cadre de l'émission – Motifs de l'offre

L'Assemblée Générale mixte du 29 juin 2021 a délégué au Directoire, sous réserve de l'autorisation préalable du Conseil de surveillance, sa compétence pour décider l'augmentation du capital social pour un montant nominal maximum de 150.000 €, par émission d'actions réservée aux adhérents au Plan d'Épargne Groupe et au Plan d'Épargne Groupe International Wendel.

Le Conseil de surveillance a approuvé le 15 septembre 2021

x Prix de souscription

Le Directoire réuni le 22 septembre 2021 a arrêté le montant de la décote à hauteur de 30% du prix de référence, et a constaté :

- que le prix de référence, calculé sur la base de la moyenne des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le 22 septembre 2021 est de 122,25 € ;
- que le prix de souscription, correspondant à 70% du prix de référence, est de 85,58 €.

Chaque action nouvelle d'une valeur nominale de 4 € est donc assortie d'une prime d'émission de 81,58€.

Le montant maximum de l'augmentation de capital, prime d'émission incluse, est de 3.209.250 €.

Les souscripteurs à l'offre peuvent bénéficier d'un abondement sur une partie de leur versement dans les limites définies par les règlements du Plan d'Epargne Groupe et du Plan d'Epargne Groupe International et dans les limites légales applicables.

x Bénéficiaires de l'offre

Les bénéficiaires de l'offre sont les adhérents au (s)-8 (ouss)1.4 (e) Tw 3.012 0 Td (3)Tj -0.002 Tc 0.002 T



o